

## FAO/Atelier régional d'évaluation des ressources forestières mondiales 2020

# Parvenir à l'achèvement des rapports nationaux

JM

Libreville/ Gabon

**LE** ministre des Eaux et Forêts, chargé de l'Environnement et du Développement durable, Jacques Denis Tsanga a lancé, le mercredi 5 août 2018, à Libreville, les travaux de l'atelier régional d'évaluation des ressources forestières mondiales 2020 pour l'Afrique, et les pays francophones. Ces assises visent à fournir le soutien technique aux correspondants nationaux pour l'élaboration et l'achèvement des rapports 2020 à travers la plateforme en ligne. « L'enjeu de nos politiques publiques pour l'exploitation rationnelle des forêts



Photo : Jean Madouma

Le ministre des Forêts lors de l'ouverture de l'atelier .

est de concilier la gestion durable et la conservation des ressources forestières avec l'optimisation du développement de notre tissu industriel dans le secteur forêt-bois», a indiqué le membre du gouvernement.

Jacques Denis Tsanga a invité les participants à parvenir à l'achèvement des rapports nationaux, profitant du renforcement des



Photo : Jean Madouma

Lionel Kinadjian de la FAO intervenant lors des assises.

capacités qui leur est assuré. De son côté, le chargé du bureau sous-régional de la FAO, Lionel Kinadjian, s'est

appesanti sur le rôle que joue cet organisme onusien sur l'avenir des forêts. «Depuis 1946, la FAO assure un suivi des ressources fo-

restières mondiales tous les cinq à dix ans. Ce chantier est mis en œuvre dans le cadre du processus de collecte de données pour FRA qui a lieu à travers un réseau mondial de correspondants nationaux. La combinaison de ces connaissances avec des données provenant de la télédétection et d'autres sources permet à la FAO de fournir des informations pouvant être utilisées pour formuler des recommandations à l'intention des gouvernements, de la société civile et du secteur privé», a-t-il souligné. Ledit atelier s'achève ce jeudi 6 août 2018.

## Logement/SNI

# Ouverture d'un guichet d'accompagnement à l'auto construction



Photo : Abel Eyeghe

Le siège social de la SNI, sis au carrefour Likouala à Libreville.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

LA Société nationale immobilière (SNI) a procédé, mardi dernier, à l'ouverture de son expertise au grand public. Dénommé Guichet d'accompagnement à l'auto construction (GAAC), ce service est dédié à l'assistance aux personnes désireuses de se lancer dans la construction avec des fonds propres. Le Guichet d'accompagnement à l'auto construction est donc une offre de services destinée à accompagner des personnes physiques ou morales dans la réalisation d'un projet immobilier. Pour la Direction générale, les objectifs visés par ce service sont de faciliter l'accès à un logement décent et de promouvoir la réalisation de projets immobiliers à moindre coût. « Ce guichet propose, entre autres, de participer au processus allant de la conception à la réalisation de votre habitation en fonction de vos besoins spécifiques et des moyens dont vous disposez. En d'autres termes, la SNI se propose de vous assister dans la réalisation du plan de votre maison, de l'éva-

luation du coût global de la construction mais aussi de construire pour vous et de vous livrer la maison clés en mains. Cette formule partant de l'aide à la conception, du choix des matériaux, de la proposition de solutions techniques et de la mise en route du chantier », a indiqué Hermann Kamonomono, directeur général de la SNI. Un service, selon lui, qui s'inscrit dans l'objectif prescrit par le chef de l'État, celui de garantir un logement décent, au plus grand nombre en leur fournissant un cadre de vie salubre et sécurisé. « À côté donc des programmes de logements en cours de relance et de nouveaux projets d'envergure que La SNI entreprendra dans les semaines à venir, nous proposons aux compatriotes détenteurs de terrains avec titre de propriété de les aider à construire car, beaucoup hésitent à se lancer dans la construction par manque d'une solution adaptée. C'est ce vide que nous comblons ici en les tenant par la main », a indiqué M. Kamonomono. Tout en rappelant que ce service est uniquement ouvert aux compatriotes détenteurs d'un terrain avec titre de propriété.



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### 1. OBJET

La Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) à travers sa filiale Avorbam Investissements (AI), lance un appel d'offres dans le cadre des travaux de construction de sa résidence immobilière dénommée « **MAGNOLIA** ».

### 2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en cinq (05) lots suivants :

- Lot n°01 : Eclairage public de voiries intérieures en lampadaires solaires (6h du soir à 6h du matin) ;
- Lot n°02 : Aménagement de chaussées intérieures, des voies d'accès et assainissement des eaux pluviales ;
- Lot n°03 : Construction et équipement d'une bache à eau (pose et réglage de suppresseurs) ;
- Lot n°04 : Câblage réseaux Télécoms fibre optique, Vidéo Data Internet (VDI) ;
- Lot n°05 : Aménagements paysagers, mobiliers urbains et végétaux décoratifs.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou plusieurs lots. Dans ce cas, ils devraient présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat ne peut être attributaire de plus de 2 lots.

### 3. RENSEIGNEMENTS

Les Termes de Références (TDR) de chaque lot sont à retirer du 06 au 07 septembre 2018 de 08h-15h30, au siège de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) sis à l'immeuble Orchidia (2<sup>ème</sup> étage), rue Jean NDENDE.

### 4. DEPÔT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Le dépôt des dossiers devra s'effectuer à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 14 septembre à 15h30 sous pli fermé adressé à la **Direction des Projets d'Avorbam Investissements** contre présentation d'une quittance de versement par lot (non remboursable) sur le compte UGB n° 40002 00003 90000247683 71 intitulé **AVORBAM INVESTISSEMENTS** à savoir :  
Lot n°01 à 04: 500 000 FCFA  
Lot n°05: 300 000 FCFA